

OBJET : ASSAINISSEMENT DES HAUTS DE MOUFIA
APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La réalisation de plusieurs lotissements dans le secteur de Moufia a amené la Municipalité à envisager d'assainir la partie haute de cette localité.

Il a donc été demandé au bureau d'études S.I.D.R. d'établir le projet.

Les travaux consisteront en la pose d'un réseau d'eaux usées de Moufia I au réseau principal jusqu'en aval du lotissement Roland Garros où il se raccordera à une canalisation existante (ø 250) sous le CD.60.

L'opération est estimée à 1 100 000 FF (y compris honoraires et imprévus) et sera financée de la façon suivante :

- subvention du Ministère de l'Intérieur 1981 (20 %)	220 000 F
- emprunt C.D.C.	880 000 F
		1 100 000 F

Je vous demande Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté

- de m'autoriser : - à solliciter auprès de Monsieur le Préfet la subvention du Ministère de l'Intérieur
- à lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infructueux à passer un marché négocié avec l'entreprise ayant fait l'offre la plus avantageuse

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - A Moufia, les opérations de lotissement s'effectuent de plus en plus vers les hauts, et comme il y a dans la ZAC de Moufia de nombreux lotissements qui vont se réaliser incessamment, il est indispensable de prévoir l'assainissement. Cela représente quand même un effort de 880 000 Francs pour la Commune.

Mise aux voix, la question EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

10 - St Denis le 23 Juin 1981

*P/le Préfet, le Secrétaire Général
Signé : Didier Cullière*

Pour Copie certifiée Conforme

P/le Préfet, le Chef de Bureau délégué